

Trégueux

Circuit des LAVOIRS

Facile
9,5 km



À la découverte des lavoirs

D'après les plans anciens, on comptait une quinzaine de fontaines à Trégueux, souvent associées à un lavoir. Lieux d'échanges et de rencontres essentiellement féminins, ils remplissaient, au-delà de l'aspect sanitaire, une fonction sociale importante pour la communauté villageoise. Avec l'arrivée de l'eau courante dans les années 1950, la plupart d'entre eux furent recouverts. Rescapés de l'urbanisation et des transformations de la ville, certains ont été restaurés dans les années 1990 et sont depuis régulièrement entretenus. Depuis 1996, chaque année au mois de juin, 300 marcheurs participent à la balade des lavoirs pour découvrir ce patrimoine. D'autres fontaines, accessibles aux promeneurs, sont répertoriées sur le plan de ville.

Les plantations de haies

Lancé en 1997, le programme de reconstitution du bocage a permis la plantation de plus de 37 km de haies à Trégueux, sur le territoire communal comme chez les particuliers. Habitat et garde-manger, lieu de reproduction ou d'hivernage de nombreux animaux, les haies contribuent à la préservation de la biodiversité. Elles permettent également de freiner les vents et l'érosion. Participant au développement de la filière bois (bois d'oeuvre, piquets, chauffage, paillage...), les haies sont des puits de carbone importants pour limiter l'effet de serre responsable du changement climatique (réchauffement global). À ce jour, 50 000 arbres ont été plantés grâce à une politique volontariste et au financement intégral des opérations pour les particuliers.

Le manoir du Gué Lambert

Le Gué Lambert (privé) compte parmi les 27 manoirs recensés à Trégueux au XVI^{ème} siècle. En 1513, un certain Jean Jamet en est le premier propriétaire recensé. Plus tard, maître Vincent Plesse, vicaire de Saint-Brieuc en fit don au chapitre. Du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle, il fut propriété de la famille Auffray de Guélambert. Son architecture, avec sa tourelle, et sa bonne visibilité en font un patrimoine trégueusien bien identifié. En 1964, l'inventaire des Monuments Historiques le décrit comme suit : « *Manoir composé d'une tour cylindrique pour l'escalier. Un pan coupé à trompe avait une ouverture de surveillance sur l'angle échancré [...]. Un four à pain reste conservé sur le petit côté. La façade sur cour s'ouvre d'une porte circulaire* ».

Article : Mairie de Trégueux



PHOTO : MICHEL CORMIER - Saint-Brieuc Agglomération



Demandez la carte !

Office de Tourisme
de la Baie
de Saint-Brieuc
02 96 33 32 50

Grande boucle de 100 km autour
de l'agglomération briochine.



Saint-Brieuc
Agglomération
02 96 77 20 00
www.saintbrieuc-agglo.fr



Mairie de Plédran
02 96 64 34 20
www.pledran.fr



Conseil général
des Côtes-d'Armor
0 810 810 222
www.cg22.fr



FFRandonnée
Comité des Côtes-d'Armor
02 96 76 25 65
<http://cotes-darmor.ffrandonnee.fr>



Office de Tourisme
de la Baie de Saint-Brieuc
02 96 33 32 50
www.baiedesaintbrieuc.com



Mairie de Trégueux
02 96 71 27 32
www.tregueux.org

Variante

P 2,4 km
Très facile

🕒 0 h 50

🏔️ Min. 105 m
Max. 121 m
CUM. (+) 34 m

🛣️ Bitume
1,2 km - 49%

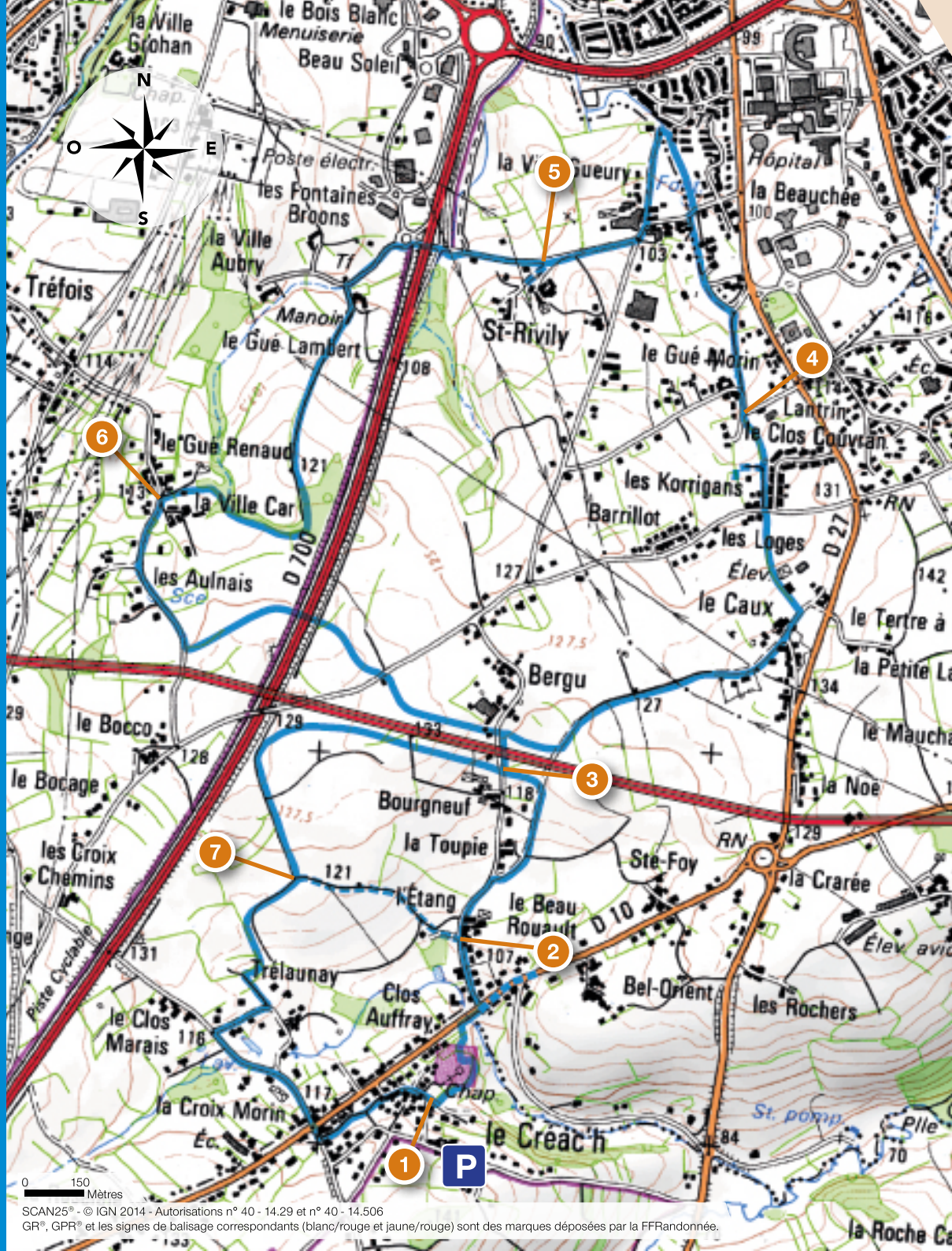
➡️
Bonne
direction

↔️
Changement
de direction

✖️
Mauvaise
direction



**112
SOS**



Circuit des Lavoirs

Facile
9,5 km

🕒 2 h 25

🏔️ Min. 93 m
Max. 133 m
CUM. (+) 121 m

🛣️ Bitume
3,3 km - 35%

P >> Devant la chapelle
du Créac'h

GPS >> 48,46918 ; -2,76159

- 1 Contourner la **chapelle du Créac'h** et aux maisons derrière, emprunter le sentier ombragé. Descendre à droite, traverser la D 10 (⚠️), la suivre à droite puis tourner à gauche, rue du Bourgneuf (> hors PR à 200 m : **lavoir de la Mare du Gué**).
- 2 À l'Étang, continuer tout droit puis à droite dans le chemin de Caux.
>> Variante : suivre le chemin à gauche jusqu'au point 7.
- 3 Franchir la rocade à droite puis suivre le chemin pierreux à droite sur 600 m. À la rue de Caux, continuer en face puis tourner à gauche dans le chemin ombragé. Continuer en face, et au croisement (> hors PR à gauche : **lavoir de Barillot**), prolonger tout droit.
- 4 Poursuivre sur la route en face et s'engager sur la voie verte. Suivre la route à gauche puis poursuivre droit devant. Au **lavoir de la Ville Gueury**, virer à droite puis à gauche. Après 200 m, tourner à gauche, franchir la passerelle et remonter l'impasse de la Fontaine. Au **manoir de la Ville Gueury**, continuer en face puis tourner à droite sur le chemin aménagé, rue Saint-Rivily.
- 5 À **Saint-Rivily** (> hors PR à gauche : **lavoir**), poursuivre tout droit. Contourner le rond-point par la gauche, passer sous la D 700 et au 2nd rond-point, prendre l'impasse à gauche. Bifurquer à gauche par le **manoir du Gué Lambert** et poursuivre sur 1 km (**fontaine du Guerneau**).
- 6 Au Gué Renaud, prendre la route à gauche, passer les rues des Aulnays d'en-Bas puis d'en-Haut (**lavoir**). Prendre à gauche la rue du Bocage, passer la D 700 et au croisement de l'aire d'accueil, obliquer à droite dans le chemin pierreux. Franchir de nouveau la rocade à droite.
- 3 Suivre le chemin à droite.
- 7 Bifurquer à droite. À Trélaunay, virer à droite, puis emprunter la rue de Sambre et Meuse à gauche (**lavoir**). Traverser la D 10 (⚠️) puis virer à gauche, rue de l'Aubépine. Continuer par la rue Saint-Jean jusqu'au parking.

0 150 Mètres

SCAN25® - © IGN 2014 - Autorisations n° 40 - 14.29 et n° 40 - 14.506

GR®, GPR® et les signes de balisage correspondants (blanc/rouge et jaune/rouge) sont des marques déposées par la FFRandonnée.